

## **DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL DU 18 JANVIER 2017**

### **2017/02 - COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE « PATRIMOINE ET MEMOIRE » - COMPOSITION - MODIFICATION**

Par délibérations n°2015/01 du 21 janvier 2015, n°15/25 du 26 janvier 2015 et n°15/133 du 13 avril 2015, le Conseil Communal et le Conseil Municipal ont créé et fixé la composition de la commission extra-municipale « Patrimoine et Mémoire » de la Commune associée de Lomme.

A la suite de la démission de Madame Véronique PARABOSCHI de son mandat de Conseillère communale, il convient de procéder à son remplacement au sein du collège des élus.

Il est proposé de remplacer Madame Véronique PARABOSCHI par Madame Dominique KEIGNART.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **ARRETER** la nouvelle composition comme suit :

#### **Collège de 6 élus du Conseil Communal de Lomme :**

4 élus du Groupe majoritaire :

- Monsieur Roger VICOT
- Madame Mylène GLORIAN
- Madame Delphine BLAS
- Monsieur Serge THERY

1 élu du groupe « Lomme Bleu Marine » :

- Monsieur Thomas PASQUET

1 élu du groupe « Lomme de demain » :

- Madame Dominique KEIGNART

#### **Collège de 6 personnalités :**

- Monsieur Jean-Yves MEREAU
- Monsieur Benjamin MAITROT
- Monsieur Gérard POLLET
- Monsieur Jean-Claude VERMEIRE
- Madame Pascaline QUATANNENS
- Monsieur Florian BOULON

ADOPTE A L'UNANIMITE,

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme